



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

ETABLISSEMENT D'UNE CARTE GRISE POUR UN VEHICULE NEUF

Liste des pièces à produire à l'appui de la demande d'immatriculation cerfa n°13750*01 et du mandat dûment signé par le ou les demandeurs

Justificatif d'identité

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Permis de conduire
- Carte de combattant
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident
- Certificat de résidence des ressortissant algériens
- Livret de circulation en cours de validité
- Pour les sociétés : un extrait Kbis de moins de deux ans
- Pour les associations : le récépissé de déclaration en Préfecture
- Les syndicats : statuts

Permis de conduire

Justificatif d'assurance du véhicule

Véhicules neufs acquis en France

- Certificat de conformité du véhicule
- Certificat de vente établi par le vendeur
- Pour les véhicules en location, le mandat d'immatriculation délivré par la société de location

Véhicules neufs acquis à l'étranger

En Europe

- Certificat de vente ou facture
- Quitus fiscal délivré par le service des impôts
- Certificat de conformité établi par le constructeur

Hors union européenne

- Certificat de vente ou facture
- Certificat de dédouanement A 846
- Certificat de conformité ou à défaut procès-verbal de réception à titre isolé établi par la DREAL

Justificatif de domicile

- Quittance de loyer
- Facture de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone de moins de 6 mois
- L'avis d'imposition ou de non imposition
- Titre de propriété du domicile ou l'attestation d'assurance du domicile
- Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement accompagnée du justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeant.